



Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

Union Economique de l'Afrique Centrale

Session Extraordinaire du Conseil des Ministres

COMMUNIQUE FINAL

Sur convocation de Monsieur **Alamine OUSMANE MEY**, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la République du Cameroun, Président en exercice du Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (**UEAC**) et conformément à la résolution prise en sa 37^{ème} Session ordinaire du 8 décembre 2021, la Session extraordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue en mode hybride (présentiel et visioconférence) à Yaoundé, le 28 février 2022.

Le Professeur **Daniel ONA ONDO**, Président de la Commission de la CEMAC, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Ont pris part aux travaux de ladite session, en présentiel, outre le Président du Conseil des Ministres, les Ministres membres du Conseil, ainsi que leurs Représentants dûment habilités.

Pour la République du Cameroun :

- Monsieur **Louis Paul MOTAZE**, Ministre des Finances ;
- Monsieur **Paul TASONG**, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

Pour la République Centrafricaine :

- Monsieur **Yanglimo YANOH**, Représentant S.E.M. Félix MOLOUA, Premier Ministre, Chef de Gouvernement, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale ;

Pour la République du Congo :

- Madame **Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS**, Ministre du Plan, de la Statistique, de l'Intégration Régionale ;

Pour la République Gabonaise :

- Madame **Nicole Jeanine Lydie ROBOTY Epse MBOU**, Ministre de l'Économie et de la Relance ;

Ont participé en visioconférence :

Pour la République de Guinée Equatoriale :

- Monsieur **Valentin ELA MAYE MBA**, Ministre des Finances, de l'Économie et du Plan ;
- Monsieur **Domingo MBA ESONO**, Vice-Ministre du Commerce et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Représentant Ministre d'Etat à la Présidence, chargé de l'Intégration Régionale.

Pour la République du Tchad :

- Monsieur **Trahir Hamid NGUILIN**, Ministre des Finances et du Budget ;

Ont également pris part aux travaux :

- le Gouverneur de la BEAC ;
- la Vice-Présidente de la Commission de la CEMAC ;
- les Commissaires de la Commission de la CEMAC ;
- le Président du Parlement de la CEMAC ;
- la Présidente de la Cour de Justice de la CEMAC ;
- la Première Présidente de la Cour des Comptes ;
- le Vice-Président de la BDEAC ;
- le Président de la COSUMAF ;
- le Secrétaire Général de la COBAC ;
- les Premiers Responsables des Institutions Spécialisées et des Agences d'Exécution de la Communauté ;
- le Secrétaire Permanent du COPIL PREF-CEMAC ;
- les Membres du Comité Inter-Etats ;

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par l'allocution du Professeur **Daniel ONA ONDO**, Président de la Commission de la CEMAC, suivie du discours d'ouverture de Monsieur **Alamine OUSMANE MEY**, Président en exercice du Conseil des Ministres de l'UEAC.

Dans son allocution, le Président de la Commission de la CEMAC a souhaité la bienvenue à l'ensemble des Délégations ayant effectué le déplacement de Yaoundé.

Il a, ensuite, salué respectueusement, les Hautes Autorités de la République du Cameroun, au premier rang desquelles, **Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat**, le Gouvernement ainsi que le peuple camerounais pour leur engagement sans faille et leur appui constant au processus d'intégration régionale.

Il a présenté ses vœux à l'ensemble des participants et situé le contexte des travaux de la Session du Conseil des Ministres consacrée à l'examen du projet de budget de la Communauté, exercice 2022.

Poursuivant son allocution, le Président de la Commission a rappelé le contexte économique international et sous-régional qui a profondément impacté la préparation du projet de budget de la Communauté, influencé les hypothèses ayant servi de cadrage aux prévisions qui sous tendent les priorités et l'ambition affichée, pour l'émergence d'une Communauté forte, résiliente et porteuse du développement au bénéfice des populations.

Clôture son propos, le Président a de nouveau exhorté les Etats membres de la Communauté à procéder au reversement intégral du produit de la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI) en vue de permettre à l'ensemble des structures de la Communauté d'accomplir convenablement leurs missions et d'atteindre les objectifs tels que prescrits par le Traité Révisé et les diverses Conventions.

Il a enfin souhaité aux membres du Conseil un bon déroulement de leurs travaux.

Intervenant à son tour, Monsieur **Alamine OUSMANE MEY**, Président du Conseil des Ministres a souhaité au nom du Cameroun une chaleureuse bienvenue aux participants à cette session extraordinaire du Conseil des Ministres dans un format présentiel dominant. Il a adressé ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année avant d'exprimer la gratitude du Cameroun au Président de la Commission pour les propos aimables prononcés à l'endroit du Chef de l'Etat camerounais.

Poursuivant son propos, le Président du Conseil des Ministres a adressé les félicitations du Conseil à **S.E Félix MOLOUA**, pour sa brillante nomination aux hautes fonctions de Premier Ministre de la République Centrafricaine. Il a ensuite souhaité la bienvenue au sein du Conseil, au nouveau Ministre de l'Economie de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale de la République du Tchad, **Monsieur Mahamat Hamid KOUA**.

Enfin, le Président du Conseil des Ministres a rappelé les enjeux de la réunion, en insistant principalement sur la résolution de la 37^{ème} Session relative à l'examen du projet de budget qui portait sur trois points essentiels :

1. La mobilisation de la TCI et des arriérés de contribution
2. La dette de la Communauté ;
3. Le budget du FODEC.



Sur l'ensemble des points en discussion, il a rappelé les options fortes prises par les Etats membres en matière de bonne gouvernance et de transparence. Il a souligné la nécessité d'une gestion rigoureuse des ressources de la Communauté, une rationalisation des dépenses et une meilleure traçabilité et lisibilité des finances de la Communauté en vue d'atteindre les objectifs de développement poursuivis au bénéfice des populations. Il a enfin invité les membres du conseil à tenir compte, lors des délibérations des objectifs de soutenabilité budgétaire prescrits par les plus Hauts Dirigeants de la CEMAC.

Sur ces mots, le Président du Conseil des Ministres a ouvert les travaux de cette session extraordinaire.

Après avoir adopté le Procès-verbal de la 37^{ème} Session ordinaire tenue le 8 décembre 2021, le Conseil a examiné la situation de la dette de la Communauté évaluée à 23. 777. 695. 046 FCFA. Il a instruit la Commission d'élaborer un plan d'apurement de la dette sociale échelonné sur plusieurs exercices au regard des contraintes financières fortes auxquelles les Etats sont confrontés.

S'agissant de la dette due à l'Union Européenne d'un montant de 1 497 877 740 FCFA, le Conseil a donné mandat au Président de la Commission de négocier une durée d'amortissement de trois (3) à cinq (5) ans.

Examinant le projet de Budget de la Communauté exercice 2022, le Conseil des Ministres a suivi la présentation faite par le Président de la Commission. A l'issue des débats, le Conseil a prescrit :

- En ressources, l'abattement, au tiers, des prévisions de recouvrement des arriérés de la TCI inscrites en ressources du projet en examen, ramenant celles-ci de 28. 583. 534. 000 FCFA à 9.500.000.000 FCFA ;
- En dépenses, la réadaptation nécessaire induite par la baisse des prévisions des recettes.

Ensuite, le Conseil a approuvé le projet de budget de la Communauté équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 75 125 136 477 FCFA, contre 89 224 324 973 FCFA en 2021, soit une baisse de 15,80%.

Statuant sur la situation des arriérés, le Conseil des Ministres s'est engagé à reverser un tiers du montant total pendant l'exercice 2022. Il s'est dit par ailleurs favorable à l'apurement des deux tiers restants en fonction de l'évolution de la situation économique de chaque Etat Membre.

S'agissant du budget du FODEC, le Conseil des Ministres a approuvé un montant de 11 331 427 613 FCFA. Sur ce point, le Conseil a salué la proposition formulée par la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) visant à inscrire dans le budget du Fonds, une allocation

consacrée à la bonification des taux d'intérêts appliqués aux financements des projets intégrateurs accordés par la Banque dans le cadre de la Table Ronde de Paris. Le taux de bonification serait de 0,2% correspondant à un taux de sortie facturé aux Etats de 6,80%.

Le Conseil a recommandé au Comité de Gestion du FODEC, d'examiner la proposition formulée et approfondir la réflexion sur les modalités de sa mise en œuvre. Il a par ailleurs encouragé la BDEAC à poursuivre les actions en vue de la réduction des coûts des ressources mobilisées.

Au titre des points inscrits en divers :

Le Conseil a marqué son accord en faveur de la demande d'approbation des marchés des projets intégrateurs prioritaires en cours. A savoir :

- Études d'aménagement et de bitumage de la section de route Bossémbélé-Baoro (236 Km) ;
- Études de construction d'un port fluvial assorti d'une plateforme douanière à Manghoumba (RCA) ;
- Études d'aménagement et de bitumage de la section de route Mbaiki-Boda-Yaloké (226,8 Km) ;
- Réalisation des études pour l'actualisation et l'achèvement des travaux de construction du Poste de Contrôle Unique à la Frontière (PCUF) entre le Cameroun et le Tchad à Koutéré ;
- Élaboration de la situation de référence et rédiger le document du programme de développement intégré de la zone des trois frontières (Cameroun-Gabon-Guinée Équatoriale) ;
- Réalisation des études pour la construction d'un port sec communautaire à Ebibeyin (Guinée Équatoriale) ;
- Élaboration des études de faisabilité de l'approvisionnement en énergie électrique, dans le réseau interconnecté Nord du Gabon (provinces du woleu-ntem et de l'Ogooué Ivindo) à partir des sources de génération d'énergie électrique de la Guinée Équatoriale.

Le Conseil a, par ailleurs, suivi l'exposé du Secrétaire Exécutif de la CEBEVIRHA sur la grippe aviaire apparue au Cameroun et au Tchad.

Prenant acte de l'urgence attachée à cette question de santé animale, le Conseil a approuvé la demande de dotation de 650 000 000 FCFA sollicitée par la CEBEVIRHA pour l'opérationnalisation des mesures contenues dans le plan d'urgence élaboré à l'effet de contenir cette épizootie et éviter sa propagation au sein de la Communauté.

Examinant l'état de la libre Circulation en zone CEMAC, le Conseil recommande fermement à la Commission de tout mettre en œuvre, à l'effet d'accélérer et rendre effective la libre-circulation des personnes et des biens, gage d'une densification réelle des échanges commerciaux en zone CEMAC

en quête de prospérité partagée. Il approuve et instruit la Commission à réunir toutes les parties prenantes à ce processus et à lui soumettre une réflexion plus aboutie au cours de sa prochaine Session.

S'agissant enfin de la réflexion sur les sources additionnelles de financement en vue de garantir la soutenabilité budgétaire de la Communauté, le Conseil a recommandé de finaliser et lui présenter un projet complet à l'une de ses prochaines sessions.

A l'issue de ses travaux, le Conseil a exprimé sa déférente gratitude à **Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat**, pour son leadership et son engagement constant en faveur de la consolidation de l'intégration de la CEMAC.

Le Conseil a remercié l'ensemble des participants pour leur disponibilité et leur participation active aux échanges riches et fructueux dans une ambiance empreinte de fraternité, de courtoisie et de convivialité.

Le Conseil a adressé ses remerciements au Président du Conseil des Ministres et au Président de la Commission pour l'organisation réussie en présentiel et par visioconférence, des travaux de la présente Session extraordinaire du Conseil des Ministres de la CEMAC.

Les travaux du Conseil des Ministres de l'UEAC se sont achevés à 14 heures sur une note de satisfaction.

Fait à Yaoundé, le 28 février 2022

**LE PRESIDENT DU CONSEIL DES
MINISTRES DE L'UEAC**

Alamine OUSMANE MEY

